



IL VOUS EST DEMANDE DE VOTER

Dossier du BHI N° S3/7050

**LETTRE CIRCULAIRE 19/2014
12 février 2014**

DICTIONNAIRE HYDROGRAPHIQUE (S-32)

Référence : LC de l'OHI 08/2014 du 20 janvier – *Résultats de la 5^{ème} réunion du comité des services et des normes hydrographiques (HSSC)*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Comme indiqué à la référence A (paragraphe 10), de nouvelles définitions ont été examinées par le comité des services et des normes hydrographiques (HSSC), à sa 5^{ème} réunion de novembre 2013, en vue de leur inclusion dans le Dictionnaire hydrographique (S-32). Ces définitions, préparées par le groupe de travail sur le dictionnaire hydrographique (HDWG), sont incluses dans l'annexe A. Elles ont toutes été approuvées par le HSSC.

2. Le BHI sollicite à présent l'approbation des Etats membres, conformément aux instructions du HSSC (cf. action HSSC5/53).

3. Il est demandé aux Etats membres de faire part de leur décision en renvoyant le bulletin de vote fourni en annexe B, **avant le 15 avril 2014**.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Gilles Bessero', is positioned above the printed name and title.

Gilles BESSERO
Directeur

Annexe A : Nouvelles définitions proposées en vue de leur adoption et inclusion dans la S-32
Annexe B : Bulletin de vote

Nouvelles définitions proposées en vue de leur adoption et inclusion dans la S-32¹

(Anglais – Times New Roman), (Français – Arial), (Espagnol – Arial Narrow)

Aquaculture: the cultivation of marine fauna and flora.

Aquaculture: élevage d'espèces animales et production de végétaux marins.

Acuicultura: Cultivo de especies acuáticas vegetales y animales.

Phase of a navigational light (3768): a visually discrete part of a light signal. It is bounded by changes between darkness and light (e.g. an occultation or flash), or between different colours, or between distinctly different luminous intensities, and it may be further discriminated by its duration.

Phase d'un feu: manifestation observable et discrète d'un feu, caractérisée par des alternances d'éclaircissement et d'obscurité (c.à.d. occultations ou éclats), ou de couleurs, ou d'intensité lumineuse, ainsi que par la durée de ces alternances.

Fase de un balizamiento luminoso : Parte de una señal luminosa discreta y visible, caracterizada por la alternancia de: oscuridad y luz, diferentes colores o distinta intensidad luminosa, pudiéndose distinguir, además, por su duración

Single Beam Echo Sounder: (SBES) an ECHO SOUNDER that transmits and receives a sound pulse providing a single spot depth, as opposed to a MULTI BEAM ECHO SOUNDER.

SBES: See SINGLE BEAM ECHO SOUNDER

Sondeur monofaisceau: SONDEUR ACOUSTIQUE dont la pulsation sonore ne produit qu'une seule PROFONDEUR, contrairement au SONDEUR MULTIFAISCEAUX. On dit encore sondeur vertical (acronyme anglais : SBES).

SBES : voir SONDEUR MONOFAISCEAU

Sondador monohaz : Ecosondador que transmite y recibe un pulso sonoro obteniendo la profundidad, en un solo punto, a diferencia del ecosondador multihaz.

SBES : ver SONDADOR MONOHAZ

Underkeel clearance (5731): the distance between the lowest point of the ship's hull, normally some point on the keel, and the SEA FLOOR.

¹ Les numéros de classement sont indiqués lorsque les termes existent déjà dans la version papier obsolète de la S-32.

Underkeel allowance (5732): The minimum UNDERKEEL CLEARANCE estimated, or specified by a relevant authority for a defined area or vessel type, to account for vessels' static and dynamic characteristics, SEA STATE, CHART reliability, and variance from predicted HEIGHT of TIDE.

Profondeur d'eau sous quille (5731) : distance entre le point le plus bas de la coque d'un NAVIRE, en général un des points de sa quille, et le FOND DE LA MER.

(No change required, the term "Fond de la mer" being an acceptable translation for « sea floor » at this stage).

Pied de pilote (5732) : Valeur minimale estimée, ou spécifiée par une autorité qualifiée, de la PROFONDEUR D'EAU SOUS QUILLE pour un type de navire et une zone donnée, définie en tenant compte des caractéristiques statiques et dynamiques du NAVIRE, de l'ÉTAT DE LA MER, de la fiabilité des cartes et des variations de la MARÉE PRÉDITE.

Fondo bajo la quilla (5731): Distancia entre el punto más bajo del casco de una embarcación (normalmente situado en su quilla), y el fondo del mar.

Margen bajo la quilla (5732): Mínimo FONDO BAJO LA QUILLA especificado por una autoridad competente, para un determinado lugar o tipo de buque, teniendo en cuenta sus características estáticas y dinámicas, estado de la mar, fiabilidad de las cartas y variaciones de las predicciones de marea

BULLETIN DE VOTE
(A faire parvenir au BHI avant le 15 avril 2014
Mél : info@iho.int - Télécopie : +377 93 10 81 40)

Etat membre :

Contact : Mél :

ADOPTION DE NOUVELLES DEFINITIONS DANS LA S-32

1. Approuvez-vous l'adoption des définitions du terme **Aquaculture** en vue de leur inclusion dans la S-32, telles qu'indiquées dans l'annexe A ?

OUI NON

2. Approuvez-vous l'adoption des définitions de l'expression **Phase d'un feu** en vue de leur inclusion dans la S-32, telles qu'indiquées dans l'annexe A ?

3. OUI NON

4. Approuvez-vous l'adoption des définitions de l'expression **Sondeur monofaisceau** en vue de leur inclusion dans la S-32, telles qu'indiquées dans l'annexe A ?

5. OUI NON

6. Approuvez-vous l'adoption des définitions de l'expression **Profondeur d'eau sous quille** en vue de leur inclusion dans la S-32, telles qu'indiquées dans l'annexe A ?

7. OUI NON

8. Approuvez-vous l'adoption des définitions de l'expression **Pied de pilote** en vue de leur inclusion dans la S-32, telles qu'indiquées dans l'annexe A ?

9. OUI NON

6. S'il y a des définitions que vous n'approuvez pas, veuillez en indiquer les raisons :

Commentaires (le cas échéant)

